

DÉCLARATION DE MANIFESTATION

But des manifestations et rassemblements :

Arrivée de la Marche des sans-papiers, manifestations et informations à l'occasion du 25ème Sommet officiel Afrique-France

Date, heures de début/de fin, lieu et itinéraire :

Dimanche 30 mai :

- à **Cannes** : accueil de 2 à 5 cars de manifestants sur un lieu proche du rassemblement prévu à 10h au kiosque à musique sur les Allées de la Liberté.

Manifestation à Cannes d'un millier de personnes au départ à 10h30 du kiosque à musique, par l'itinéraire suivant : Croisette, Gray d'Albion, rue d'Antibes et retour au kiosque à musique pour rassemblement de 11h30 à 15h.

- départ pour Nice par cars entre 14h et 15h.

- arrivée à **Nice Gare Riquier** à partir de 15h30 : accueil des 2 à 5 cars de manifestants sur un lieu proche (par exemple à l'Université St-Jean d'Angely)

- rassemblement d'un millier de personnes Gare Riquier à 16h et départ de la manifestation par l'itinéraire suivant : Av. des Alpes, Bd St Roch, Bd Virgile Barel, Av. Denis Sémériat, Rte de Turin, arrivée devant la Caserne Auvare (côté Vauban)

- rassemblement à partir de 18h place de Tende pour une restauration collective et un concert jusqu'à 22h

- départ à pied vers la Gare Riquier puis en TER jusqu'à Nice St-Augustin, puis à pied vers le lieu d'hébergement proposé par la Mairie (sans confirmation écrite à ce jour) : Gymnase municipal face au Lycée des Eucalyptus.

Ce lieu offre l'avantage d'éviter une dispersion des Marcheurs et des militants qui les accompagnent (environ 150 personnes en tout), qui pourrait générer des troubles à l'ordre public.

Arrivée au gymnase prévue vers 23h.

Lundi 31 mai 2010, à Nice :

- à partir de 9h, installation de stands sur la place de la Gare du Sud (pour laquelle nous demandons la mise en place d'une interdiction de stationner, l'évacuation des véhicules présents et l'accès de nos véhicules pour décharger le matériel) et en partie sur le haut de l'avenue Malaussena, sans gêner la circulation des tramways.

- Accueil de 2 à 5 cars de manifestants sur le parking derrière la gare du Sud jusqu'au soir.

- rassemblement d'un millier de personnes devant la Gare Thiers à partir de 18h et départ de la manifestation vers 18h30 par l'itinéraire suivant : avenue Thiers, avenue Jean Médecin, avenue Maréchal Foch, rue de Lépante, boulevard Raimbaldi, avenue Malaussena et arrivée vers 20h place du Général de Gaulle (« place de la Libération »)

- restauration place de la gare du Sud (nécessité qu'un véhicule puisse venir depuis la rue d'Utelle) et musique.

- soirée de débat public de 20h30 à 23h sur la place de la Gare du Sud

- retour des marcheurs et militants vers le gymnase par le train depuis la Gare Thiers.

Organisateurs:

- GAYE Franck, Secrétaire départemental de l'Union syndicale SOLIDAIRES 06,

15 rue du Lycée 06 000 Nice. Téléphone personnel: 09 50 64 60 58 portable 06 33 18 21 97

- MASSON Christian, Président du MRAP Nice-Grasse, 13 rue Amiral de Grasse, 06000 Nice, Téléphone personnel : 04 93 54 77 92, portable: 06 30 43 41 02

- LEGAY-PARENT Geneviève : Vice-présidente d'Artisans du Monde Nice, 13 rue Amiral de Grasse, 06000 Nice. Téléphone personnel: 04 93 54 40 86 portable 06 16 91 15 22

GAYE Franck



MASSON Christian



LEGAY Geneviève





PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

- CABINET DU PREFET -
Bureau du Cabinet
CAC/IC

Nice, le 27 mai 2010

Le Préfet des Alpes-Maritimes

à

Monsieur le Député-Maire de Cannes
Hôtel de ville
Rue Félix Faure

06400 CANNES

Objet : déclaration de la manifestation « la marche des sans-papiers ».

Réf : décret-loi du 23 octobre 1935 relatif à la liberté de manifester.

P. J. : un courriel du 26 mai.

Dans le cadre de la « marche des sans papiers », un rassemblement statique est prévu au kiosque à musique sur les Allées de la Liberté, à Cannes le dimanche 30 mai de 10h00 à 15h00.

Ci-joint le courrier adressé par nos services aux déclarants.

Bien à vous.



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

- CABINET DU PREFET -
Bureau du Cabinet
CAC/IC

Nice, le 27 mai 2010

Madame, Messieurs,

Par courriel du 26 mai 2010, vous m'avez informé de l'organisation d'un rassemblement suivi d'une manifestation à Nice le 30 mai 2010 de 15h30 à 22h dont l'itinéraire serait le suivant :

- Rassemblement Gare Riquier
- Boulevard de l'armée des Alpes
- Boulevard Saint roch
- Boulevard Virgile Barel
- Avenue Denis Séméria
- Route de Turin
- Rue Maréchal Vauban
- Rassemblement et repas sur le parking Vauban

J'en accuse réception.

J'ai informé Monsieur le Maire de Nice de l'organisation de cette manifestation.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Franck GAYE
Monsieur Christian MASSON
Madame Geneviève LEGAY



PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

- CABINET DU PREFET -
Bureau du Cabinet
CAC/IC

Nice, le 27 mai 2010

Madame, Messieurs,

Par courriel du 26 mai 2010, vous m'avez informé de l'organisation d'un rassemblement suivi d'une manifestation à Nice le 31 mai 2010 de 18h00 à 23h dont l'itinéraire passant par l'avenue Jean Médecin ne peut être retenu. En revanche, votre proposition suivante recueille mon agrément :

- Avenue Thiers
- Rue Assalit
- Rue Lépante
- Boulevard Raimbaldi
- Avenue Malausséna
- Place du Général de Gaulle
- Parvis de la gare du sud

J'ai informé Monsieur le Maire de Nice de l'organisation de cette manifestation.

Je vous prie de croire, Madame, Messieurs, en l'assurance de ma considération distinguée.

Monsieur Franck GAYE
Monsieur Christian MASSON
Madame Geneviève LEGAY